

# Le Val-de-Marne on y tient !

La réforme des collectivités territoriales annoncée par le président de la République menace la vie quotidienne des habitants comme la démocratie:

- Départements privés de leur possibilité d'agir en dehors de leurs compétences obligatoires.
- Suppression de la taxe professionnelle payée par les entreprises, principale source de financement des collectivités locales.
- Élection à un seul tour de conseillers territoriaux en remplacement des conseillers généraux et régionaux, déni démocratique et premier pas vers la disparition des Départements.
- Création avec la Société du Grand Paris, d'un état d'exception dessaisissant les habitants et leurs élus de tout pouvoir en matière d'urbanisme.

**C'est pourquoi, avec le Conseil général du Val-de-Marne, je demande :**

- **Le maintien de la clause de compétence générale** du Département qui lui permet de développer, en plus de ses compétences réglementaires, de nombreuses politiques publiques originales et utiles en matière de crèches, de logement, de transport, d'éducation, d'environnement, de culture, de sport....
- **Le maintien d'une fiscalité liée à l'activité des entreprises**, indispensable à la poursuite et au développement des politiques publiques pour la population et l'activité économique.
- **La prise en compte du projet «Orbival »** dans le développement des transports en Île-de-France, et des besoins et attentes des Val-de-Marnais en matière de logement, d'emploi et d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.
- **Le respect des principes de la décentralisation** et des valeurs démocratiques et républicaines qu'elle porte.
- **L'organisation d'un grand débat citoyen sur le développement des collectivités locales.**
- **La compensation par l'État, à l'euro constaté, des dépenses engagées** par le Conseil général pour verser les allocations nationales de solidarité (Allocation personnalisée pour l'autonomie, Revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap).